



# Divorce femme thaïlandaise questions diverses

Par **MaxZer**, le **02/09/2016** à **17:19**

Bonjour à tous et merci par avance pour l'aide que vous pourrez m'apporter.

J'ai 26ans et je suis marié depuis 2 ans à une femme thaïlandaise et je suis père d'une petite fille de 2 ans et demi.

Pour la petite histoire suite à une décision commune on s'est séparés il y a plus ou moins 2 mois. Elle est rentrée en Thaïlande et je garde ma fille. En Thaïlande sa mère vie dans des conditions précaires, elle a donc compris que c'était mieux pour notre fille qu'elle reste avec moi.

Donc voici mes questions.

- 1) Comment divorcer ? Quelle est la solution la plus simple ?
- 2) Comment le divorce peut se passer sachant qu'elle est en Thaïlande ... et que je n'ai pas les moyens de me payer des aller retour ou encore des traducteurs avocats en thai et fr etc ...
- 3) Par rapport à ma fille si qqch devait m'arriver je ne voudrais pas qu'elle soit renvoyée en Thaï pour vivre dans la grosse galère ... Y a t'il un moyen de faire en sorte qu'elle puisse rester avec ma mère ou ma soeur qui s'en occupe aussi beaucoup.

Merci d'avance et bon week.

Cdt